

 <p>Aux portes de la vie</p>	ADMINISTRATION D'UN COLLYRE CHEZ LE NOUVEAU-NE EN SALLE DE NAISSANCE	Protocole Pédiatrique n°31 version 1 page 1/1
Référence : RSN/PR/REA.P/033/A		Date de 1 ^{ère} mise en service : 15/10/2013

Suivi des modifications			
N° version	Date de la modification	Objet de la modification	Fait par :
2	25/09/2018	MAJ	Dr AM MAILLOTTE

Rédaction	Mise à jour	Vérification	Approbation
Nom et fonction Dr AM. MAILLOTTE	Nom et fonction Dr AM. MAILLOTTE	Nom et fonction : Dr C. DAGEVILLE	Nom et fonction : CMS
Date : 10/10/2013	Date : 25/09/2018	Date : 11/10/2013	Date : 15/10/2013
Signature : signé	Signature : signé	Signature : signé	Signature : signé

1- Cas général

Une prophylaxie *systématique* des conjonctivites néonatales à gonocoque et chlamydiae par instillation de Rifamycine collyre à la naissance était en vigueur dans la plupart des maternités.

Cette pratique systématique n'est pas recommandée.

2- Cas particulier

L'AFFSPAS énonce une exception à ce cas général : les nouveau-nés dont les parents sont dits «à risque » : « Compte-tenu des données et sur la base d'avis d'experts, la stratégie de prévention des infections conjonctivales conduit à recommander une prophylaxie ciblée chez les nouveau-nés dont les parents sont à risque d'Infection Sexuellement Transmissible (IST), c'est-à-dire ayant des antécédents et/ou des facteurs de risque. Les grossesses non ou mal suivies sont considérées comme facteur de risque d'IST. Dans ces situations, il est recommandé d'utiliser une goutte de collyre à base de Rifamycine dans chaque œil du nouveau-né à la naissance » (sauf naissance par césarienne à membranes intactes).

Le CMS du réseau propose une interprétation restrictive du caractère « à risque d'IST » des parents.

3- Précaution

Une grande attention doit être apportée à l'instillation du collyre. En raison de l'absence de présentation pharmaceutique unidose, l'utilisation itérative d'un même flacon pour plusieurs enfants expose au risque de transmission croisée de microorganismes. Il est donc hautement souhaitable d'utiliser un flacon de collyre par enfant.

Références :

AFFSAPS novembre 2010 : mise au point